

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales des Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

1° Une lampe pour un jour : 5 cents.

2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.

3° Pour les 15 Lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.

4° Une lampe pour un mois : \$1.10.

5° Une lampe pour un an : \$12.00.